



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2016-2017
jeudi 4 mai, 16h15
Résumé du procès-verbal N°27

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 16 mars 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Validation du calendrier des séances de l'année 2017-2018
6. Préavis sur les modifications du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations
7. Présentation des mesures transitoires du plan d'études Bachelor
8. Discussion sur la mise en œuvre de la politique de prévention du plagiat de la FGSE
9. Discussion sur les charges liées à l'enseignement
10. Discussion sur le plan d'études et le règlement de la spécialisation « Geosciences / Ecology / Environment » du Master en comportement, évolution et conservation (FBM)
11. Présentation de l'enquête réalisée par le SOC auprès des nouveaux étudiants
12. Divers

3. Communications

1) *Règlements et plans d'études 2017*

Les plans d'études des cursus ont été approuvés et les règlements préavisés favorablement par le Conseil de Faculté dans sa séance du 6 avril 2017. Les règlements ont été transmis à la Direction.

2) *Règlement du Bachelor : demi-point de faveur*

Ce point est en discussion auprès de la Direction.

3) *Evolution du corps enseignant*

Deux professeurs feront valoir leur droit à la retraite en été 2017. Trois postes seront ouverts pour la rentrée 2018.

4) *Projet pour les enseignants des gymnases*

Deux enseignants suivront des cours en géographie pour l'équivalent de 12 ECTS au semestre d'automne 17.

5) *Rencontre avec le nouvel enseignant de Physique générale 1*

Un nouvel enseignant a repris l'enseignement de Physique générale 1. Il a demandé au Collège des sciences que le nombre d'heures d'exercices soit augmenté pour son cours.

6) *Validation des acquis de l'expérience (VAE)*

L'UNIL a développé une politique de reconnaissance des acquis de l'expérience qui consiste à octroyer des équivalences pour certains cours sur la base de l'analyse de l'expérience professionnelle. Ce point sera discuté avec les coordinateurs des cursus de la FGSE.

7) *Inscription en Master avec mise à niveau intégrée*

Le système actuel de mise à niveau intégrée (jusqu'à 30 ECTS) est problématique car trop lourd en termes d'horaires. La FGSE va réfléchir à une proposition pour diminuer le volume maximal de cette mise à niveau.

8) *Evolution du site de Sion*

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à l'avenir du site et au développement du Master.

9) *Séance semestrielle entre le Bureau et l'AEGE*

L'AEGE a réalisé une enquête autour des enjeux du Bachelor. Il ressort que globalement le niveau de satisfaction des étudiants est bon. Ces derniers mettent en avant la qualité de l'enseignement, l'interdisciplinarité, l'ambiance dans la faculté et l'organisation de la première année qui aide l'étudiant à choisir son orientation. Quelques points doivent cependant encore être améliorés (les redondances, la structure et l'identité de la sous-orientation Sciences

Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

naturelles de l'environnement, l'ajout d'un module de crédits à choix libre dans certaines orientations).

10) Calendrier des périodes d'inscriptions aux évaluations et enseignements

Les dates seront reconduites selon le même calendrier.

11) Inscriptions en Master pour la rentrée 2017

Les chiffres présentés sont encore provisoires. On note une forte augmentation des demandes de transfert interne du Bachelor vers le Master en géologie. On relève aussi une demande croissante de transferts des sciences naturelles de l'environnement vers la géologie. Les effectifs pour le MSc en biogéosciences sont également en augmentation. Pour le MSc en géosciences de l'environnement, les chiffres sont moins encourageants. Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la structure de ce master. Pour le Master en géographie, on soulignera que malgré des effectifs en baisse au niveau bachelor, le nombre de demandes de transfert en master est équivalent aux chiffres 2016. Cela s'explique par le choix de l'orientation qui se fait au début du 2^{ème} semestre de la 1^{ère} année, puis est confirmé au début de la 2^{ème} année. Lorsqu'ils commencent leur seconde partie, les étudiants sont donc confortés dans leur choix. Comme en 2016, les effectifs pour le MA en fondements et pratiques de la durabilité sont conséquents. Enfin, pour le MA en études du tourisme, on note peu de demandes de transfert interne. Les demandes externes rejoignent les chiffres de l'année dernière.

4. Communications des représentants étudiants

1) Séance AEGE / Bureau de l'Ecole

L'AEGE a été incitée par les étudiants du Conseil de l'Ecole (CE) à modifier ses statuts pour qu'une personne soit nommée pour organiser la séance semestrielle avec le Bureau. Pérenniser ces séances est souhaitable. Les représentants des étudiants au CE pourraient être associés à ces séances.

2) Incohérence dans le Règlement du MSc en géographie (article 19, al. 1 : défense du Mémoire)

Cet article précise que l'étudiant ne peut défendre son mémoire que si les modules "obligatoires" ont été validés. Or, dans le plan d'études de l'orientation urbanisme, un cours est prévu en 2^{ème} année au semestre de printemps. Donc pour autant que l'étudiant veuille suivre ce cours, proposé dans un module "obligatoire", il ne pourra pas défendre son mémoire en juin, même s'il satisfait aux exigences des autres modules. Le coordinateur du Master va être consulté afin de trouver une solution.

3) Double inscription évaluations / enseignements

Cette pratique est source d'erreurs et génère souvent des frais d'inscriptions tardives importants. Ce point sera discuté lors la séance des coordinateurs des Masters.

5. Validation du calendrier des séances de l'année 2017-2018

Une septième séance du Conseil de l'Ecole est ajoutée en juin.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

Pour la présente année académique, une séance supplémentaire est agendée au 29 juin.

6. Préavis sur les modifications du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations

Une nouvelle version du Mémento est nécessaire suite à un recours gagné par des étudiants à l'issue de la session d'hiver 2017. Le recours portait sur le rendu d'un travail demandé par l'enseignant pendant la semaine intercalaire (i.e. semaine sans cours avant le début des examens). En application du RGE, cette semaine doit être libre afin de permettre aux étudiants de préparer leurs examens. Les rendus de rapports doivent donc être demandés pour la dernière semaine des cours pour protéger les étudiants. Le Bureau a proposé une modification du Mémento qui formalise cette pratique mais introduit la possibilité pour les enseignants de demander une dérogation à cette règle.

Le Mémento est préavisé favorablement à l'unanimité (11 voix).

7. Présentation des mesures transitoires du plan d'études Bachelor

Les modifications apportées au plan d'études nécessitent la mise en place de mesures transitoires en particulier pour les étudiants de 3^{ème} année des orientations Géographie et Sciences de l'environnement. Elles seront publiées sur le site de la FGSE.

8. Discussion sur la mise en œuvre de la politique de prévention du plagiat de la FGSE

La Direction a adopté une directive (3.15) qui définit le plagiat dans le cadre de l'enseignement et fixe le traitement des cas selon trois niveaux de gravité. Avec cette classification, une première erreur est permise. On prend le temps d'expliquer à l'étudiant ce qu'il ne faut pas faire. En revanche, en cas de récurrence, les conséquences sont assez sérieuses. Lorsqu'un cas de plagiat est repéré, le processus se déroule en 3 étapes : détection ; qualification ; traitement du dossier (le règlement FGSE délègue cette compétence au Bureau). Pour détecter les cas, le logiciel Compilatio est mis à disposition des enseignants et du corps intermédiaire. Le devoir de l'étudiant est envoyé en format électronique au logiciel qui le compare avec les documents stockés dans la base de données. Un rapport est envoyé à l'enseignant indiquant le pourcentage de similitudes repérées par le logiciel.

Pour la FGSE, cinq principes sous-tendant la politique du plagiat ont été identifiés :

- 1) Former les étudiants (auto-formation grâce au module Epigeum)
- 2) Donner l'assurance aux étudiants que les cas de plagiat seront identifiés (logiciel Compilatio)
- 3) Garantir l'égalité de traitement
- 4) Former les personnes qui seront amenées à juger les cas de plagiat (module Epigeum)
- 5) Garantir l'anonymat des dossiers jugés pour assurer l'égalité de traitement

Ce dossier sera présenté au Conseil de Faculté, puis reviendra au Conseil de l'Ecole pour approbation.

9. Discussion sur les charges liées à l'enseignement

La surcharge liée à l'enseignement est un problème constant en FGSE. Ce d'autant plus qu'en FGSE, les directions de thèse sont placées sous le chapeau de la recherche dans le cahier des charges alors que d'après la Direction, cette tâche relève de l'enseignement. Par conséquent si l'on applique la grille de la Direction, la charge d'enseignement se situe clairement en dehors du maximum autorisé. Pour le Décanat, consacrer 40 à 55 % du temps de travail à l'enseignement est une fourchette acceptable. Suite à un examen des cahiers des charges des enseignants, le Décanat a procédé aux ajustements nécessaires.

En regard d'autres institutions suisses ou étrangères, le rythme académique à l'UNIL est lourd. En effet, il y a peu de périodes sans cours – par ailleurs souvent consacrées à des activités de terrain - et le calendrier académique est très fragmenté. Enfin, les congés scientifiques ne sont possibles que tous les huit ans.

De ce constat, des pistes de réflexion ont été proposées lors de la Journée de l'enseignement pour alléger la charge à l'enseignement :

1. Identifier et traiter les plans d'études surchargés par la gestion des redondances et une politique de diminution des heures d'enseignement
2. Diminuer les charges administratives hors des périodes de cours
3. Introduire un système de demi-semestres pour certains cours
4. Donner l'opportunité aux enseignants de déplacer un cours d'un semestre à l'autre en veillant au respect de l'arbre de connaissance
5. Mieux gérer la session d'automne, surtout pour le dépôt de mémoires
6. Introduire l'opportunité d'une décharge partielle quatre ans après un congé scientifique
7. Mieux « utiliser » les premiers assistants
8. Proposer la semaine intercalaire aux masters
9. Proposer certains cours une année sur deux

Ces points seront présentés au prochain Conseil de Faculté.

10. Discussion sur le plan d'études et le règlement de la spécialisation « Geosciences / Ecology / Environment » du Master en comportement, évolution et conservation (FBM)

Ce point est reporté à la séance du mois de juin.

11. Présentation de l'enquête réalisée par le SOC auprès des nouveaux étudiants

Ce point est reporté à la séance du mois de juin.

12. Divers

Néant.

La prochaine séance est agendée au jeudi 29 juin à 10h30.